



Edouard de Lamaze

Accès à un avocat : l'impulsion européenne

Harmonisation
normative des droits
de la défense,
amélioration de la
coopération judiciaire dans

l'Union... la Commission européenne va prochainement proposer une directive relative au droit d'accès à un avocat dans le cadre des procédures pénales et au droit de communiquer après l'arrestation. S'appuyant sur un groupe de travail composé d'avocats et de magistrats européens, le représentant des professions libérales françaises au Comité économique et social européen (CESE), l'avocat Edouard de Lamaze, doit rendre l'avis du CESE à la Commission pour novembre. ●